

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

**En exercice** : 24

**Présents** : 17

**Excusés** : 4

**Absents** : 2

**Date de la convocation** :  
26/02/2026

**Président de séance** :  
Jean-Louis ROY

**Secrétaire de séance** :  
Véronique JOLY

**N° interne de l'acte** :  
D44\_02\_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

**Membres présents** :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

**Membres excusés et représentés par pouvoir** :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres excusés**

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

**Membres Absents** :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

### **Vote d'une subvention à la Maison de la vie rurale, association labellisée CPIE Sèvre et Bocage**

Les élus de la Commission « Acteurs économiques et associations » ont travaillé sur les demandes de subventions faites par les associations lors de la réunion de la commission du 19 février 2026.

L'association « Maison de la Vie Rurale » a procédé à une demande de subvention d'un montant de 600,00 €.

*Objet de la demande de subvention : Randonnée pédagogique avec les enfants*

Les élus de la Commission proposent le versement d'une subvention d'un montant de : 600,00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission et de verser une subvention à l'association " Maison de la Vie Rurale " d'un montant de 600,00 €.


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

*Laurent DESNOUHES, intéressé à l'affaire quitte la salle.*

Vote : Pour : 20 ; Contre : 1 ; Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

*19 mars 2026  
Ph. Clouzeau*



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le :

**CPIE Sèvre et Bocage**  
**Maison de la Vie Rurale**  
La Flocellière - 85700 SÈVREMONT  
Tél. 02 51 57 77 14  
Asso. Loi 1901 - Siret 411 242 704 00012

---

Ainsi délibéré les jours, mois et an que  
dessus et le présent extrait certifié conforme  
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY



Certifié exécutoire :  
Transmis au contrôle de légalité le :  
Publié le : 26/03/2026